

Compte-rendu de la réunion du conseil municipal du 15 avril 2016

□ *Le conseil municipal s'est réuni le 15 avril 2016 à 20H00 à la mairie, après avoir été régulièrement convoqué en date du 6 avril 2016, sous la présidence de Marie-Noëlle HUBERT.*

Présents : Mme Marie-Noëlle HUBERT, maire, Mmes Brigitte BONGARD, Virginie GAUTHIER, Estelle GRIONI, MM : Jean-Marie DUPREY, Rodolphe GRANDJONC, Philippe GAUTHIER.

Absents excusés : M. Stéphane VERNIER a donné son pouvoir à Mme Virginie GAUTHIER, M. Hervé HENRY a donné son pouvoir à Mme Marie-Noëlle HUBERT, M. Pascal BRICHE a donné son pouvoir à Philippe GAUTHIER, M. Sylvain GRIONI.

Mme Estelle GRIONI a été nommée secrétaire de séance.

Le compte-rendu du 4 mars 2016 est approuvé à l'unanimité.

Approbation COMPTE DE GESTION DE LA COMMUNE 2015 – M14

Délib. N°17/2016

Après lecture du compte de gestion 2015 M14, le Maire certifie que celui-ci est conforme aux écritures de la comptabilité administrative de la Commune.

Les membres du conseil approuvent ces comptes, signent le compte administratif 2015 et autorisent le maire à signer le compte de gestion 2015

□

Approbation COMPTE DE GESTION DE L'EAU ET ASSAINISSEMENT 2015 – M49

Délib. N°18/2016

Après lecture du compte de gestion 2015 M49, le Maire certifie que celui-ci est conforme aux écritures de la comptabilité administrative de la Commune.

Les membres du conseil approuvent ces comptes, signent le compte administratif 2015 et autorisent le maire à signer le compte de gestion 2015

COMPTE ADMINISTRATIF DE LA COMMUNE 2015 – M14

Délib. N°19/2016

Le Conseil Municipal procède à l'étude des différents postes budgétaires présentés par le 1er adjoint et approuve à l'unanimité le compte administratif tel qu'il est présenté :

Section d'investissement : 8 483.26 €

Section de fonctionnement : 124 887.93 €

Les membres du Conseil municipal décident, sur proposition du Maire, d'affecter les résultats suivants au budget primitif 2016

Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement ligne 002 : 124 887.93 €

COMPTE ADMINISTRATIF DE L'EAU ET ASSAINISSEMENT 2015– M49

Délib. N°20/2016

Le Conseil Municipal procède à l'étude des différents postes budgétaires présentés par le 1er adjoint et approuve à l'unanimité le compte administratif tel qu'il est présenté :

Section d'exploitation : 142 190.86 €

Section d'investissement : -12 375.24 €

Les membres du Conseil municipal décident, sur proposition du Maire, d'affecter les résultats suivants au budget primitif 2016 :

Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement ligne 002 : 129 815.62

Affectation des résultats au compte 1068 : 12 375.24 €

Taux d'imposition 2016

Délib. N°21/2016

Mme la Maire rappelle que les taux n'avaient pas été augmentés en 2015. Elle propose de maintenir ces taux pour l'année 2016. Le conseil municipal approuve cette proposition à l'unanimité.

- Taxe d'habitation : 19.58%

- Foncier bâti : 24.79%

- Foncier non bâti : 27.37%

Chemin communal La Chapelle lieu-dit du Coté Froid

La commune sollicite le cabinet de géomètre qui l'avait contacté pour la SCEA de la Combe Martinet afin de régler la situation de passage le long du bois pour laisser l'accès aux propriétaires des parcelles attenantes à sa propriété. Le chemin communal est actuellement cultivé par la SCEA de la Combe Martinet. Au vu des frais incombants à la commune, la proposition du géomètre est refusée par le conseil municipal. Le chemin communal sera récupéré après la récolte des cultures.

Changement de trois bornes incendie

Suite à la visite annuelle effectuée par les sapeurs-pompiers, il apparaît que 3 bornes incendie ne sont plus aux normes. Des devis ont été demandés pour les remplacer.

Convention prise en charge des frais de scolarité 2015/2016

Délib. N°22/2016

Une convention de prise en charge des frais de scolarité a été adressée par la ville de Chaumont pour les élèves verbieslois scolarisés dans les écoles maternelles et primaires chaumontaises.

Le conseil municipal autorise le maire à signer cette convention.

Informations paiements

Budget COMMUNE	
Désignation du tiers	Montant TTC
AMF	80,00 €
EDF	1 576,91 €
URSSAF	265,00 €
CONSEILLERS	576,97 €
SMICTOM	10 065,00 €
VARET	434,52 €
CHAUMONT BURO	23,34 €
ORANGE	13,32 €
Leclerc	107,81 €
GEDA	193,15 €
PAGOT SAVOIE	28,56 €
	13 364,58 €
Budget Assainissement	
Désignation du tiers	Montant TTC
LABORATOIRES	108,66 €
DIMEY GUY	984,72 €
MICHEL METAUX	12,00 €
CANGI SARL	6 969,55 €
CONSEIL DEPARTEMENTAL	365,28 €
VEOLIA	5 802,90 €
	14 243,11 €

Questions diverses

Délib. N°23/2016

Entretien de la forêt sur les parcelles 30 et 31 : le devis de l'ONF a récemment été reçu en mairie. Le montant des travaux s'élève à 3 294 € pour les deux parcelles. Après étude du dossier, Mme le Maire propose d'étaler les travaux sur deux années.

La municipalité remercie les affouagistes d'avoir respecté les délais impartis pour l'exploitation des affouages.

Demande de subvention de l'AFM Téléthon. Au vu de l'investissement de la commune et des habitants pour cette manifestation, le conseil municipal n'accorde pas de subvention à cette association.

Car 2 Langres a adressé un courrier en mairie pour informer du passage de la 10^{ème} ronde historique des lingons le 21 mai 2016 dans le village, aux alentours de 15H30.

Le 25 avril, la mairie accueillera Mme Sandra PLANCHON en tant que nouvelle secrétaire de mairie. Une période de doublage est prévue avec la secrétaire de mairie actuelle.
Mme le Maire donne les grandes lignes du dernier conseil d'agglomération de Chaumont ainsi que de la réunion avec la gendarmerie de Nogent.

Le vide grenier a lieu le 08 mai dans les Rues de la Vallée et du Vieux Val.
Pour la cérémonie du 08 mai le rendez-vous est fixé dans la cour de la mairie pour 11h15.

La prochaine réunion du conseil municipal est fixée au 29 avril 2016 à 20H00.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22H55.

BONGARD BRIGITTE, □ GAUTHIER VIRGINIE, □ GRIONI ESTELLE,

DUPREY JEAN MARIE, □ GAUTHIER PHILIPPE, □ GRANDJONC RODOLPHE,

Mme HUBERT MARIE-NOËLLE, Maire,